Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 18. Lausanne, le 25 Septembre 1875. XXe Année.

SOMMAIRE. — † **Général Dufour** (fin). — **Sur l'instruction du tir au point de vue de l'infanterie.** — **Société militaire fédérale** : Section vaudoise.— **Circulaires et actes officiels.** — **Nouvelles et chronique.**
ARMES SPÉCIALES. — **Instruction sur le mode de procéder à la nomination et à la promotion des officiers et sous-officiers des unités de troupes.**— **Nouvelles et chronique.**—**Circulaires, nominations.**

† GÉNÉRAL DUFOUR.

(Fin.)

Quant à ses travaux topographiques de la carte de la Suisse, carte dite fédérale ou communément atlas Dufour, il les commença en 1833, et il voua plus de trente années de son existence à cette belle œuvre, à la fois instrument de défense et de civilisation. Par sa science et par son patriotisme, il était doublement digne de présider à cette construction grandiose, dans laquelle il a vu se succéder plusieurs générations d'ingénieurs appartenant à divers cantons ; nous ne citerons ici en particulier, dit le *Journal de Genève,* que les noms de MM. Bétemps et Siegfried, ce dernier aujourd'hui colonel du génie, et celui de M. Lhardy, capitaine neuchâtelois, qui devint le gendre du général. Une carte conçue dans d'aussi grandes dimensions présentait bien des difficultés à cause de la nature spéciale du sol. Pour relever avec exactitude les pentes abruptes et les vastes glaciers, il fallait des hommes jeunes, au pied sûr, unissant à de fortes études mathématiques l'habitude des longues courses et de la vie plus que simple des hauts chalets. La Suisse ne pouvait manquer de fournir des ingénieurs présentant toutes ces qualités, et la difficulté principale n'était pas là ; mais comment concilier l'exactitude avec la netteté dans un pareil réseau de montagnes, de vallées, de rivières, comment éviter les ombres trop noires et trop chargées, comment arriver à une carte qui fût en même temps un tableau ?

Tout en admirant la carte de l'état-major français, Dufour estimait qu'elle avait donné sur cet écueil pour les régions montagneuses. Il l'évita par le système de la lumière oblique, système contesté avec raison pour certaines contrées, mais qui était bien le seul possible pour un pays tel que la Suisse, à la condition d'être employé avec discernement [1].

Le résultat fut magnifique et de nature à convaincre les plus rebelles ; mais il n'apparut tout entier que dans ces dernières années, lorsque la carte complète s'étala, par exemple, à l'exposition univer-

[1] Déja en 1822, il écrivait au général Haxo : Quant à la grande question du rayon de lumière oblique ou vertical, voici ce que j'ai trouvé de préférable dans la pratique, c'est de ne m'astreindre rigoureusement ni à l'un ni à l'autre. Tant que les inconvénients du rayon oblique n'arrivent pas jusqu'à faire disparaître des pentes ou des escarpements considérables, comme il s'en présente dans nos montagnes, je le préfère au rayon vertical, parce que la carte est moins noire, plus expressive et infiniment plus facile à consulter ; et quand l'inconvénient signalé se présente, je fais exprès une faute d'ombre pour l'éviter et je m'en trouve bien. Mais il faut ici beaucoup de tact et n'user de cette licence qu'avec retenue. Je renonce à représenter par des teintes égales les degrés de pente égaux, d'ailleurs si difficiles à apprécier sur le terrain même, quand on ne se livre pas à un nivelle-